



## Obtenir rapport d'expertise

-----  
Par marwen

Bonjour,

Je suis nouveau propriétaire d'une maison à toit plat depuis DEc 2022. Cette toiture a connue une réfection complète en 2021 pour cause d'infiltration (montant des travaux 14000euros). Nous avons bien le document de décennale + facture.

En revanche, nous doutons des travaux effectués et nous souhaitons obtenir le rapport d'expertise de l'assureur de l'ancien propriétaire.

Ce dernier refuse de nous le transmettre et prétend qu'il ne l'a plus ni son assureur... (on est censé garder ce type de document 10 ans et les assureurs ont des archives).

Que me conseillez-vous ?

Nous avons du déjà ouvrir un sinistre car la cause d'une infiltration sur petit toit terrasse n'était pas corrigée et des bruits de craquement/grincement charpente extrêmement gênant apparaissent lorsqu'il y'a du vent (malfaçon liée à l'ossature bois posée par l'artisan ?)

L'artisan ne réponds pas à notre sollicitation quant aux nuisances...

Merci d'avance pour votre expertise  
Bien cdlr